

**ESQUISSE DE L'AVIFAUNE NICHEUSE DE LA ZONE  
HUMIDE DE CANNA GRADUGINE**

par

Jean-Pierre CANTERA \*

Edité par le Parc Naturel Régional de Corse  
BP. 417. 20184 Ajaccio Cedex

\* Groupe ornithologique, Association des Amis du Parc, Pietra Marina,  
20200 Ville di Pietra Bugno



## I - CADRE PHYSIQUE ET REGIME HYDRAULIQUE

La zone humide de Canna-Gradugine (180 ha) est comprise entre l'Abatescu au sud et le Fium'orbu au nord sur les communes de Ghisonaccia et Prunelli di Fiumorbu.

L'étang de Gradugine (11 ha) dont la profondeur maximale est de 3,5 m est ceinturé par le marais de Canna que délimite l'ancienne "strada rumana" (cf. carte 1).

La communication hydraulique entre l'étang et le Fium'orbu est en partie comblée. Le plan d'eau est alimenté par les eaux de ruissellement transitant par les marais en provenance du Fium'orbu ainsi que par un petit bras de l'Abatescu (FRISONI 1978).

## II - PROSPECTION ET ANALYSE DES DONNEES

Une évaluation de l'avifaune en période de nidification sur l'ensemble de la zone humide a été effectuée au cours des 24 et 25 mai 1993.

C'est à partir d'une piste au centre du marais joignant l'étang que l'essentiel des observations a pu être réalisé à partir de jumelles et télescope. Un itinéraire contournant le site a emprunté la route départementale jusqu'à Calzarellu, le lido et l'intérieur des terres (Macchia alta).

Cette étude s'est aussi appuyée sur la littérature qui concernait essentiellement l'avifaune hivernante, mais aussi sur les comptages hivernaux des oiseaux d'eau des zones humides de la côte orientale sous l'égide du B.I.R.O.E. (Bureau International de Recherche sur les Oiseaux d'Eau et les zones humides). Ces inventaires sont effectués par le Groupe Ornithologique de l'Association des Amis du Parc qui a mis également à notre disposition la base de données informatisées archivant des observations depuis plus de quinze années dans la région.

M. C. PIETRI, technicien à la fédération départementale des chasseurs de Haute-Corse, qui a fréquenté le site d'avril 1980 à novembre 1988 et mensuellement entre 1981 et 1985 nous a communiqué ses notes de terrain.

## III- LES DIFFERENTS BIOTOPES UTILISES PAR L'AVIFAUNE

### Le plan d'eau et les roselières

L'étang de superficie modeste présente une attractivité certaine pour les oiseaux grâce à sa configuration. Les roselières qui s'étagent sur son pourtour notamment au sud de la piste d'accès du marais sont denses et essentiellement constituées par des phragmites (*Phragmites australis*). Les herbiers sont constitués d'espèces dulçaquicoles (potamots, myriophylles). Ces diverses végétations offrent des conditions d'accueil et d'existence pour une avifaune spécialisée et adaptée à ce milieu (abri, nidification, alimentation).

### Le marais

D'une superficie voisine de 100 ha cette zone s'étend à l'ouest et au nord de l'étang. Elle comprend des joncs, scirpes et prés submergés. Ces derniers en hiver jouent un rôle extrêmement favorable pour les diverses populations de limicoles (chevaliers, bécassines...), mais aussi pour les vanneaux (*Vanellus vanellus*) qui trouvent là des potentialités trophiques riches et variées. En été, cet espace est totalement exondé ou presque, limitant ses capacités d'accueil aux canards colverts et à quelques passereaux.

### Les boisements

Une forêt hygrophile constituée essentiellement de frênes, d'aulnes et tamaris s'étend au nord de la voie d'accès du marais jusqu'à Calzarellu et au sud jusqu'à l'Abatescu.

### Les prairies

Au sud du marais et jusqu'à l'Abatescu, les prairies de "Macchia alta" occupent une superficie de plus de 30 ha. Ces espaces jouent un rôle prépondérant pour le stationnement et l'alimentation des canards de surface et des limicoles. Ils représentaient il y a une dizaine d'années des zones de gagnage privilégiées pour les pluviers dorés (*Pluvialis apricaria*).

## IV- APERCU DES RICHESSES AVIFAUNISTIQUES - ESTIMATION NUMERIQUE DE LA POPULATION

l'avifaune aquatique de la zone humide de Canna-Gradugine est représentée par 19 espèces (pour lesquelles 2 d'entre-elles sont nicheuses possibles). 34 espèces sont hivernantes et 42 estivantes ou migratrices (cf. tableau n° 1 en annexe).

## 1- LISTE COMMENTÉE DES OISEAUX NICHEURS DU MILIEU AQUATIQUE.

### • Grèbe castagneux - *Tachybaptus ruficollis*

Nicheur abondant  
Effectif estimé 10-15 couples

Espèce implantée en Corse sur la majorité des zones humides aux embouchures de rivières, sur les étangs et marais.

Elle est peu exigeante et se contente de petits espaces de roselières et joncs à proximité des eaux douces.

Gradugine est le domaine privilégié de ce grèbe puisque sa population est numériquement voisine de celle de l'étang de Biguglia (7-20 couples) mais dont la superficie est plus de cent fois supérieure à celui-ci (CANTERA 1992). Les milieux fermés et riches en végétation comme Gradugine lui sont particulièrement favorables.

### • Blongios nain - *Ixobrychus minutus*

Estivant nicheur  
Effectif : 1 couple

Petit héron dont la reproduction n'a été prouvée que récemment en Corse à l'embouchure du Prunelli (BONACCORSI à paraître).

La présence de l'espèce a été relevée sur Canna-Gradugine dans la 2 ème décade de juillet 1988 (J. CALAS comm. pers.). Ce n'est qu'à la même période, en juillet 1993, qu'un adulte accompagné d'un jeune ont été observés et photographiés (C. CHOTTIN comm. pers.).

Généralement le Blongios utilise une végétation diversifiée même s'il se contente d'un rideau de roseaux. Les massifs anciens lui sont préférentiels. Sa nidification pouvait être plus ancienne car ce site montre des potentialités certaines pour l'espèce.

### • Héron cendré - *Ardea cinerea*

Nicheur probable

Reproducteur irrégulier en Corse.

Le 16 juin 1980, 1 jeune fut observé sur le site (C. PIETRI comm. pers.).  
Aucun oiseau n'a été noté durant le printemps 1993.

Si à priori les conditions à sa nidification paraissent favorables (zones de gagnage, arbres...), d'autres exigences plus complexes lui font vraisemblablement défaut.

• Héron pourpré - *Ardea purpurea*

Estivant, nicheur possible  
Effectif: 1 couple

Cette espèce niche sporadiquement en Corse et toujours en nombre restreint. Des oiseaux ont été notés les 16 juin 1980 et 3 juin 1986 (C. PIETRI; O. PATRIMONIO comm. pers.). Un seul adulte a été observé en 1993 au gagnage en bordure de marais, en eaux basses, se posant ensuite à plusieurs reprises sur le même emplacement dans la roselière du sud de l'étang. Sa nidification n'a pas été prouvée.

Ce héron se nourrit en eau peu profonde et son installation requiert une phragmitaie dense, haute et inondée (GEROUDET 1978). Ces conditions sont à priori remplies sur Gradugine où l'espèce pourrait être représentée par un couple.

• Canard colvert - *Anas platyrhynchos*

Nicheur régulier  
Effectif estimé : 3-8 couples

Ce canard de surface dynamique et très adaptable met à profit des espaces submergés, même restreints d'eau douce ou saumâtre entourés de préférence de roselières.

Ses effectifs sont très réduits dans la plupart des zones humides de Corse. Fin juin 1980, une cinquantaine de jeunes étaient recensés (C. PIETRI comm. pers.) et une trentaine en 1984 (DUMAIN et al. 1984). A la même période en 1993, 20 halbrans occupaient l'est du plan d'eau

• Fuligule nyroca - *Aythya nyroca*

Nicheur exceptionnel  
Effectif : 1 couple

Espèce rare avec des populations isolées en Europe centrale et méridionale. Ce fuligule est en régression en Europe. En France l'espèce est irrégulière. Seules 4 preuves de nidification ont été obtenues jusqu'en 1964. Ensuite, entre 1968 et 1991, la présence d'un couple sur le continent est mentionnée 6 fois sans indice de reproduction (ROUX 1994).

En Corse, il est parfois noté jusqu'au printemps sur l'étang de Biguglia.

La zone humide de Canna-Gradugine n'a jamais été l'objet de recensements réguliers. Le seul cas de reproduction connu se rapporte à un couple accompagné de 3 jeunes de la taille d'un demi adulte qui furent observés minutieusement sur l'étang de Gradugine le 16 juin 1980 (C. PIETRI comm. pers.).

Quelques années plus tard, le 19 avril 1984, un couple était noté (DUMAIN in litt.). Le 24 mai 1993, un couple stationnait dans le fond de l'étang sans activité de reproduction à priori. Un mois plus tard, le site était à nouveau visité sans revoir les deux anatidés. Rien ne prouve d'ailleurs que ceux-ci ne s'y trouvaient pas. En effet, l'accès autour de l'étang n'est possible que sur une petite partie de la rive nord qui ne

permet pas d'embrasser du regard la queue du plan d'eau. Il n'est pas exclu aussi que la végétation cachait les oiseaux aux ornithologues.

En dehors de la saison de reproduction, l'espèce a été notée à 8 reprises au cours de la période comprise entre le 10 septembre et le 29 novembre 1981, à laquelle il faut ajouter un nombre minimal de 4 oiseaux tués à la chasse (C. PIETRI comm. pers.).

ROUX (1994), précise que le Fuligule nyroca se reproduit dans les marais d'eau douce eutrophes, peu profonds, riches en herbier et pourvus de roseaux et d'arbres... Ce type d'habitat, relativement fermé, ressemblant à celui du Grèbe castagneux.

- **Busard des roseaux - *Circus aeruginosus***

Sédentaire

Effectif : 1 couple

Ce rapace montre un régime alimentaire très varié (rongeurs, oiseaux, poissons).

Sa présence est inféodée à la plupart des grandes zones humides. THIBAULT (1983), estimait la population nicheuse de Corse à 6 couples.

Un couple de l'espèce avait été trouvé "probablement" nicheur le 8 juin 1977 dans le secteur de Palu-Gradugine (THIBAULT 1977). Nous trouvons pour ce même ensemble de zones humides en 1993 un effectif de 2 couples.

En effet, un couple évoluait régulièrement sur le site sans que son aire (qu'il place à terre dans les roseaux) ne soit découverte.

Il est difficile de parler d'une augmentation de population car la prospection réalisée en 1977 n'était pas exhaustive.

- **Faucon hobereau - *Falco subbuteo***

Estivant nicheur

Effectif estimé : 2-3 couples

Répandu vraisemblablement plus largement que l'on ne le pense dans la plupart des zones humides du littoral oriental.

THIBAULT (1977), indiquait 2 couples pour Palu et le marais de Canna. Nous avons trouvé pour cet ensemble de zones humides en 1993, 4 à 5 couples.

C. PIETRI (comm. pers.), estimait à 2 couples minimum la population reproductrice de Canna-Gragugine entre 1980 et 1988. Cet effectif était vraisemblablement très voisin en 1993 puisque nous l'avons évalué à 2 ou 3 couples.

L'espèce fréquentait principalement les boisements du sud de l'étang dominé par les aulnes.

• Râle d'eau - *Rallus aquaticus*

Sédentaire

Effectif estimé : 3-5 couples

Assez commun en Corse, il affectionne généralement la végétation aquatique autour des plans d'eau de petite et grande taille, ainsi qu'aux embouchures de rivières. Les eaux douces peu profondes et limoneuses ont sa préférence.

Dans la zone humide de Canna-Gradugine sa présence (discrète en période de reproduction) a été vérifiée uniquement autour de l'étang.

• Poule d'eau - *Gallinula chloropus*

Sédentaire commun

Effectif estimé : 8-15 couples

Rallidé qui fréquente la quasi totalité des zones humides de Corse souvent de superficie réduite comportant une végétation même limitée pour se dissimuler et cacher son nid. Il affectionne les eaux douces et peu profondes.

Sa présence était circonscrite semble t'il uniquement au plan d'eau.

• Foulque macroule - *Fulica atra*

Sédentaire bien représenté

Effectif estimé : 15-20 couples

Rallidé commun dans les principales zones humides à condition toutefois que la surface d'eau libre soit conséquente.

Il est généralement peu exigeant quant au choix de la végétation palustre pour l'édification de son nid.

Sa répartition est étroitement liée à la présence des herbiers bien que son régime alimentaire soit assez éclectique.

DUMAIN et al. (1984), suivirent les 22 nichées présentes.

Le 24 mai 1993, les 4 nichées les plus précoces se déplaçaient sur l'étang dont la plus âgée était proche de 4 semaines. Cette observation corrobore les premières dates d'éclosion de début mai signalées par les auteurs précédents.

La population des foulques macroules semble assez stable depuis une dizaine d'années.

- **Petit Gravelot - *Charadrius dubius***

Estivant nicheur  
Effectif estimé : 1-2 couples

Limicole de petite taille qui se reproduit isolément sur les plages côtières et aux embouchures des rivières de préférence.

La majorité des territoires connus en Corse est situé sur le littoral près d'une zone humide (THIBAULT & PATRIMONIO 1989).

En juin 1986, 1 couple était cantonné à l'embouchure de l'Abatescu et 1 autre à l'embouchure du Fium'orbu (O. PATRIMONIO comm. pers.).

Le 24 mai 1993, un individu stationnait à l'embouchure du Fium'orbu (Calzarellu).

- **Gravelot à collier interrompu - *Charadrius alexandrinus***

Estivant, nicheur probable  
Effectif estimé : 1 couple

Limicole voisin du précédent par la taille mais dont l'écologie est quelque peu différente puisque limitée au milieu salin.

Bien qu'il n'ait pas été recensé en 1993, sa nidification était connue en juin 1986 sur la plage au sud de l'Abatescu (O. PATRIMONIO comm. pers.).

- **Martin-pêcheur d'Europe - *Alcedo atthis***

Sédentaire, nicheur possible

Espèce ichtyophage évoluant sur les cours d'eau et dans les zones humides qui aménage un terrier dans les berges pour se reproduire.

Le Martin-pêcheur niche régulièrement depuis une dizaine d'années en Corse (BRUNSTEIN et al. 1990). Par manque de prospection nous ignorons si d'autres sites de la région lui sont aussi favorables.

Sa présence avait déjà été vérifiée en mai 1988 à l'embouchure de l'Abatescu (CANTERA inédit).

• Guêpier d'Europe - *Merops apiaster*

Estivant nicheur  
Effectif recensé : 52 couples

Espèce élégante, bien représentée en Corse dont les effectifs sont estimés à 1500 couples (CANTERA 1990).

Le Guêpier fréquente essentiellement le littoral oriental et niche généralement en colonie dans les prairies, au fond d'une galerie qu'il creuse le plus souvent au niveau du sol.

Son habitat est en étroite relation avec l'eau : ruisseau, rivière, étang...

Dans la zone humide de Canna-Gradugine, la colonie de Macchia alta (prairie naturelle pâturée par des bovins) était connue depuis quelques années et avait été estimée alors à une quarantaine de couples. Une prospection très fine en 1993 a permis de recenser 52 terriers occupés par les oiseaux sur une superficie de l'ordre de 20 ha.

Nous savons que des échanges d'oiseaux s'opèrent d'une colonie à l'autre dans un même secteur. Sur la rive gauche du Fium'orbu entre la R.D. et l'hippodrome de Calzarellu, dans une prairie jouxtant la zone humide, une autre colonie a été estimée à 20-25 couples avec une augmentation très significative depuis l'inventaire de 1989. (à noter sur cet espace un dortoir d'une centaine d'individus vraisemblablement en migration, formé dans un boisement au nord ouest de l'hippodrome le 25 mai 1993).

Le Guêpier d'Europe autour de la zone humide de Canna-Gragugine dispose actuellement de populations pérennes.

• Bouscarle de Cetti - *Cettia cetti*

Sédentaire commun  
Effectif estimé : 11-22 couples

Fauvette des milieux humides liée à la strate buissonnante.

Sa distribution autour du plan d'eau était bien représentée (11-15 couples).

L'aulnaie marécageuse du sud de l'étang (non prospectée) devait vraisemblablement abriter quelques couples.

• Cisticole des joncs - *Cisticola juncidis*

Sédentaire  
Effectif estimé : 3-4 couples

Petite fauvette particulièrement détectable dont la préférence aux espaces ouverts est très marquée.

Elle évite la roselière dense ainsi qu'un couvert végétal trop haut ou épais, affectionnant plutôt les lisières de grands champs en friche.

Sa présence autour de la zone humide paraissait assez marginale, bien que des espaces à priori favorables étaient disponibles autour de Macchia alta.

• **Rousserolle effarvatte - *Acrocephalus scirpaceus***

Estivant nicheur  
Effectif estimé : 16-25 couples

Fauvette paludicole commune dans la majorité des roselières de Corse.  
Elle peut se contenter de territoires de faible superficie sous condition que la densité et la hauteur de la roselière soient suffisantes.

Sur Gradugine, la rousserolle était relativement abondante dans la phragmitaie qui ceint l'étang; cette dernière répondant à l'essentiel des exigences de l'espèce (immersion, hauteur, recouvrement...).

• **Rousserolle turdoïde - *Acrocephalus arundinaceus***

Estivant nicheur  
Effectif estimé : 3-5 couples

La plus grande des fauvettes paludicoles inféodée aux roselières importantes des zones humides avec des exigences plus grandes que la précédente.

L'espèce occupe préférentiellement les phragmitaies drues hautes, étendues et suffisamment immergées. Les densités d'oiseaux sont plus élevées dans les vieilles végétations car elles sont plus riches en invertébrés.

Trois territoires au moins étaient localisés autour du plan d'eau.

## 2- L'AVIFAUNE TERRESTRE

En périphérie immédiate de la zone humide d'autres espèces d'oiseaux évoluent dans les boisements et marges de terrains agricoles. Des ressources alimentaires riches et variées sont disponibles dans ces milieux.

Une liste non exhaustive des oiseaux (voir tableau 2 ci-dessous) a été dressée compte tenu de la brève période de prospection. Par rapport à l'inventaire réalisé dans la zone humide de Palu qui mettait en évidence 42 espèces (CANTERA à paraître), Canna-Gradugine se montrait moins qualitative avec 39 espèces. Cette légère différence s'explique d'une part, par le manque de diversité de milieux, d'autre part elle est dûe aussi à une superficie plus restreinte.

Parmi les espèces rencontrées et somme toute relativement banales, il est intéressant de remarquer que 3 d'entre-elles figurent à l'annexe I de la directive européenne N° L 223 du 30 août 1985 sur la conservation des oiseaux sauvages.

- Pipit rousseline (*Anthus campestris*)
- Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*)
- Engoulevent d'Europe (*Caprimulgus europaeus*)

Ces espèces font l'objet de mesures spéciales concernant leur habitat, afin que leur survie et leur reproduction soient préservées.

Tableau 2 : Avifaune terrestre

Buse variable	Alouette sp.	Pie-grièche écorcheur*
Epervier d'Europe	Pipit rousseline*	Pie-grièche à t. rousse
Faucon crecerelle	Troglodyte mignon	Geai des chênes
Caille des blés	Rougegorge	Cornéille mantelée
Oedicnème criard	Rossignol philomèle	Étourneau unicolore
Tourterelle turque	Traquet pâtre	Moineau cisalpin
Tourterelle des bois	Merle noir	Moineau friquet
Coucou gris	Fauvette passerinette	Moineau soulcie
Chouette effraie	Fauvette mélanocéphale	Pinson des arbres
Hibou petit-duc	Fauvette à tête noire	Verdier d'Europe
Engoulevent d'Europe*	Gobemouche gris	Chardonneret élégant
Huppe fasciée	Mésange bleue	Linotte mélodieuse

\* Espèce inscrite sur la liste de la directive européenne n° L 223 du 30 août 1985

## V - L'AVENIR DE LA ZONE HUMIDE DE CANNA-GRADUGINE

Canna-Gradugine tient un rôle écologique important dans le complexe des zones humides de la plaine orientale au sud des grands étangs (Biguglia, Diana, Urbinu).

Les zones humides sont exploitées par les oiseaux, qui participent à travers de nombreux échanges à l'équilibre des réseaux trophiques.

Lors des escales migratoires, les oiseaux trouvent de grandes quantités de nourriture pour reconstituer leurs réserves, afin de continuer leur périple et assurer la survie des individus ainsi que la réussite des futures nichées.

La zone humide de Canna-Gradugine grâce à la diversité des biotopes palustres présente une valeur intrinsèque pour plusieurs espèces d'oiseaux reproductrices (Grèbe castagneux, Foulque macroule, Canard colvert, fauvettes paludicoles).

Une espèce exceptionnelle, le Fuligule nyroca (*Fuligula nyroca*) a niché il y a moins de quinze années sur le site, représentant de ce fait le 5 ème cas et le seul connu après 1964 pour la France. Le manque de pression de prospection dans le temps sur cette zone peut laisser suggérer une ou plusieurs autres reproductions de l'oiseau. Les données relevées en 1993 avec des dates tardives en période d'installation d'un couple, pourraient laisser augurer une nouvelle tentative de nidification de cette espèce.

En automne et jusque dans les années 1980, ce site était une zone importante de gagnage du rare Pluvier doré (*Pluvialis apricaria*). en dehors de la Réserve nationale de chasse de Casabianda, avec des effectifs dépassant les 200 unités en février 1981 (C. PIETRI comm. pers.).

L'intense activité cynégétique régnant autour de Gradugine, étang de très modeste superficie, avec notamment l'intervention d'embarcations à moteur, milite malheureusement pour un appauvrissement de l'avifaune. Le décalage est trop important entre la zone de remise et l'exploitation de la chasse. Le moindre coup de feu a aussi pour conséquence de disperser les oiseaux vers une proche zone humide (Calzarellu au nord, Palu au sud).

Dans ce même contexte, l'entretien du chemin d'accès le long d'une partie du plan d'eau par le propriétaire M. MARTINETTI (cf. photo aérienne du 12 août 1993 en annexe), ne peut qu'inciter les chasseurs à s'aventurer plus loin dans la roselière qui sert d'indispensable refuge aux espèces aviaires.

Actuellement cette zone humide est classée Z.N.I.E.F.F. type 1 avec un Périmètre d'Acquisition Approuvé par le Conseil d'Administration du Conservatoire du Littoral.

Il serait intéressant dans l'avenir que le gestionnaire du site dans ses orientations, tout en conciliant les intérêts des différents usagers, permette la conservation du milieu, dont la composante avifaunistique de par sa qualité s'avérerait un gage de pérennité.

## BIBLIOGRAPHIE

- BRUNSTEIN, D., CANTERA, J. P. & PATRIMONIO, O., 1990. Nouvelles acquisitions ornithologiques en Corse, *Avocetta* 14 : 69-72.
- CANTERA, J. P., 1990. Le Guêpier d'Europe (*Merops apiaster*) en Corse : Modes de nidification et inventaire des colonies. *Tra. sci. Parc nat. rég. nat. Corse*. 29 : 1-24.
- CANTERA, J. P., 1992. L'accueil de l'avifaune sur l'étang de Biguglia. *A.G.E.N.C.* (Bastia), 38 p.
- DUMAIN, B., ROUX, D., & DUBRAY, D., 1984. Etude de la reproduction du Canard colvert et de la Foulque macroule sur la plaine orientale de la Corse (Haute-Corse). *O.N.C.*, 45 p.
- FRISONI, G. F., 1978. Inventaire des zones humides du littoral oriental corse. *C.T.G.R.E.F.*, étude n° 7, 223 p.
- GEROUDET, P., 1978. Grands échassiers, gallinacés, râles d'Europe. *Delachaux & Nieslé*, Neuchâtel-Paris, 429 p.
- ROUX, F., 1994. *Fuligule nyroca*. In YEATMAN-BERTHELOT, D. *Nouvel Atlas des oiseaux nicheurs de France - 1985-1989. Société Ornithologique de France*, Paris.
- THIBAULT, J. C., 1977. Le statut des rapaces en Corse. *Parc nat. rég. Corse.*, 46 p
- THIBAULT, J.C., 1983. Les oiseaux de la Corse. Histoire et répartition aux XIXème et XXème siècles. *Parc nat. rég. Corse*. Paris, 255 p.
- THIBAULT, J. C., & PATRIMONIO, O., 1989. Le Petit Gravelot (*Charadrius dubius*) en Corse : bilan pour définir un plan de conservation. *Trav. sci. Parc nat. rég. rés. nat. Corse.*, 21 : 19-31.

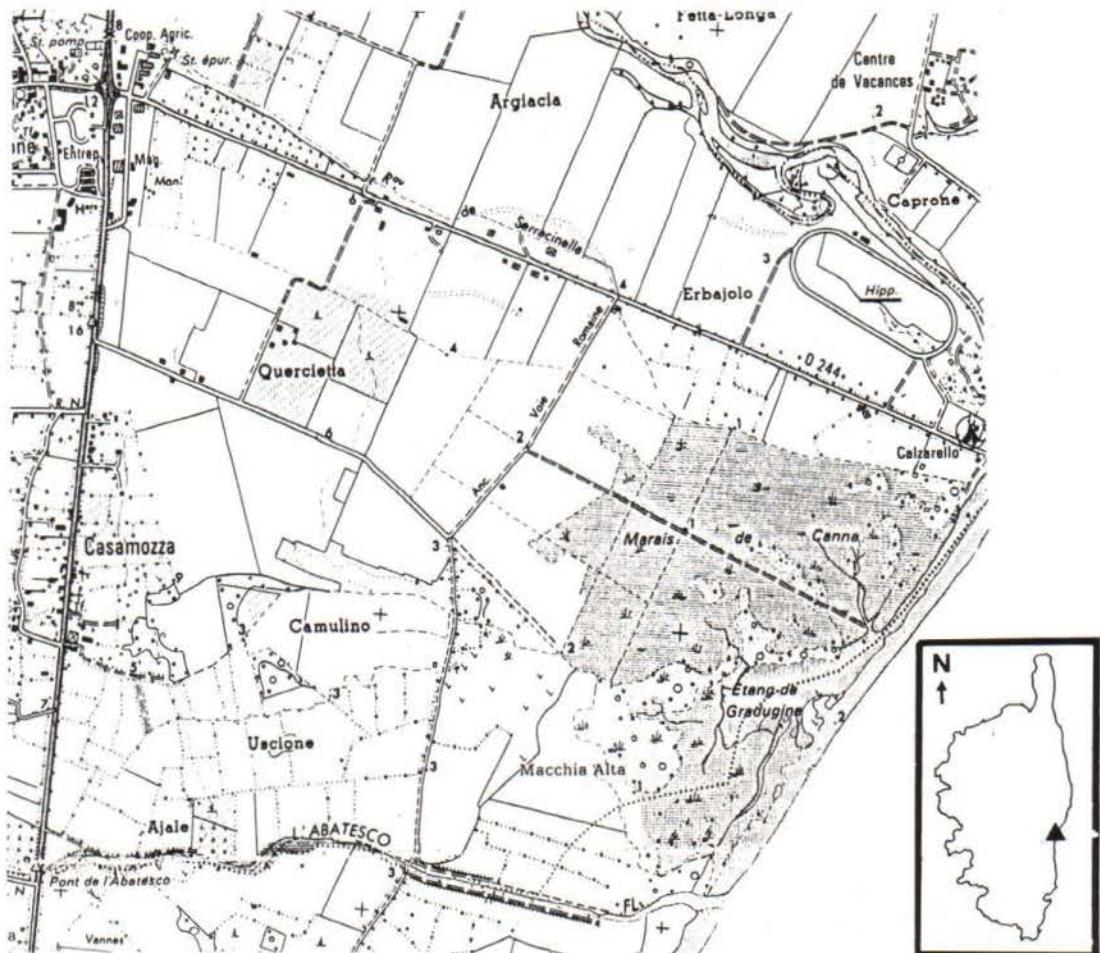
**ANNEXES**

Tableau 1 :

L'AVIFAUNE AQUATIQUE OBSERVEE  
DANS LA ZONE HUMIDE DE CANNA-GRADUGINE

NICHEURS CERTAINS et PROBABLES	NICHEURS POSSIBLES	NON NICHEURS	
<b>HIVERNANTS</b>			
Grèbe castagneux	Martin-pêcheur *	Grèbe à cou noir	Harle huppé
Héron cendré		Grand Cormoran *	Harle bièvre
Canard colvert		Héron gardeboeufs	Grue cendrée *
Râle d'eau		Aigrette garzette *	Pluvier doré *
Poule d'eau		Cygne tuberculé	Vanneau huppé
Foulque macroule		Oie cendrée	Bécassine sourde
Busard des roseaux		Canard siffleur	Bécassine des marais
Bouscarle de Cetti		Sarcelle d'hiver	Bécasse des bois
Cisticole des joncs		Canard pilet	Mouette mélanocéph. *
		Canard souchet	Mouette rieuse
		Fuligule milouin	Goéland leucophée
		Fuligule morillon	Lusciniole à moust. *
<b>ESTIVANTS et MIGRATEURS</b>			
Héron blongios *	Héron pourpré *	Héron bihoreau *	Chevalier stagnatile
Faucon hobereau		Héron crabier *	Combattant *
Fuligule nyroca *		Cigogne noire *	Chevalier aboyeur
Petit Gravelot		Cigogne blanche *	Chevalier culblanc
Gravelot à col. inter.		Ibis falcinelle *	Chevalier sylvain *
Guêpier d'Europee		Sarcelle d'été	Chevalier guignette
Rousserolle effarvatte		Balbuzard pêcheur *	Mouette pygmée
Rousserolle turdoide		Echasse blanche *	Goéland raireur *
		Glaréole à collier *	Sterne pierregarin *
		Grand Gravelot	Sterne naine *
		Bécasseau minute	Guifette moustac *
		Bécasseau de Temm.	Guifette noire *
		Bécasseau variable	Guifette leucoptère
		Bécassine double	Guifette moustac *
		Barge à queue noire	Guifette noire *
		Chevalier arlequin	Guifette leucoptère
		Chevalier gambette	

\* Espèce inscrite sur la liste de la directive européenne n° L 223 du 30 août 1985.



Carte 1 : localisation de la zone humide de Canna-Gradugine



Photo aérienne du 12 août 1993 : aménagement d'un chemin sur une partie de la rive de l'étang de Gradugine